

Communiqué de presse

Lausanne et Nyon, le 28 janvier 2009

Une structure de jour prendra en charge les requérants d'asile logés à l'abri PC de Nyon

L'abri « En Oie » de Nyon ouvrira le 16 février 2009 pour héberger une centaine de demandeurs d'asile. Pendant la journée, ces derniers bénéficieront d'activités au sein des locaux de l'Esp'Asse. Une séance publique aura lieu le lundi 9 février pour informer les habitants de la commune intéressés par les détails de cet accueil.

La Municipalité de Nyon et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) se sont mis d'accord sur l'emplacement de la structure de jour qui sera à disposition des occupants de l'abri de la Protection civile dont l'ouverture est fixée au lundi 16 février. Il s'agit de locaux au sein de l'Esp'Asse, Rte de l'Etraz 20, une ancienne usine accueillant plusieurs activités associatives et artistiques. Le conseil de fondation de l'Esp'Asse a donné son accord, et les locataires ont été informés du projet, sur lequel ils recevront bientôt des précisions.

L'Esp'Asse se situe à 1,5 km à pied de l'abri PC, soit environ 15 minutes de marche. Cette structure de jour sera ouverte 7 jours sur 7 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Des activités y seront organisées par deux animateurs socio-éducatifs à plein temps engagés par l'EVAM pour encadrer les requérants, qui pourront ainsi éviter de rester dans les sous-sols durant la journée.

Une partie de la structure de jour sera en outre réservée aux actions bénévoles, en coordination avec le Ministre Solidarité de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV). Les bénévoles tiendront notamment un vestiaire et organiseront plusieurs animations (discussions, jeux, sorties, sport, musique, etc.). Dans l'immédiat, ils recherchent des habits d'hiver pour hommes, du matériel de sport (ballons, raquettes, etc.) ainsi que des instruments de musique légers (djembés, flutes, etc.). Afin de compléter l'équipe de bénévoles, les personnes désireuses d'offrir de leur temps pour encadrer et soutenir les requérants d'asile logés dans l'abri sont invitées à prendre contact avec la coordinatrice, Magaly Borgeaud.

Un-e assistant-e social-e de l'EVAM sera chargé-e de l'entretien d'accueil et des problématiques individuelles à l'abri PC, où travailleront également l'intendant de l'EVAM, les surveillants chargés de la sécurité (présence de deux agents 24 heures sur 24), ainsi que l'infirmier-ère de la Polyclinique médicale universitaire (PMU). C'est dans l'abri que seront délivrés les repas par un traiteur de Nyon travaillant avec des produits de la région. Les demandeurs d'asile toucheront en outre Fr. 6,20 par jour pour leurs frais, notamment de transports.

Une séance publique d'information aura lieu le lundi 9 février à 18h30 à la Salle du Conseil communal de Nyon (Place du Château). Seront présents :

- Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur (DINT)
- Elisabeth Ruey-Ray, municipale en charge du dicastère Police, Mobilité et Transports, Défense incendie
- Olivier Mayor, municipal en charge du dicastère Affaires sociales, Sports, Ecoles et Cultes
- Pierre Imhof, directeur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
- Cécile Ehrensperger, responsable du secteur Nord et Ouest de l'EVAM

Renseignements :

Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, 079 447 55 09

Olivier Mayor, Municipal de la Ville de Nyon en charge des Affaires sociales, 079 340 24 07

Magaly Borgeaud, diacre de l'EERV, coordinatrice des actions bénévoles, 079 456 00 66